



## LES LENDEMAINS DU COMITÉ DE PARENTS

### FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 DÉCEMBRE 2012

#### **Le Projet La Ribambelle**

Madame Hélène Gladu, directrice adjointe du Service des ressources éducatives, fait la présentation du projet Ribambelle, mis sur pied par une équipe du Service des ressources éducatives de la CSP. Ce projet vise à prévenir la violence et les problèmes de comportement chez les enfants de maternelle par un dépistage précoce et une intervention conjointe des parents et des intervenants scolaires et sociaux. Un prix d'Excellence a été décerné par l'Institut de l'administration publique du Québec à ce projet. Le Comité de parents a unanimement reconnu cette initiative par une résolution de félicitations.

#### **Intimidation**

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale de la CSP, fait la présentation des dispositions de la nouvelle loi sur la violence et l'intimidation. Elle explique ce que doit contenir un plan de lutte contre l'intimidation dont toutes les écoles devront se doter, la révision annuelle qui doit en être faite et les outils de communication que l'école doit préparer. Le rôle du CÉ dans tout le processus est expliqué aux parents. Un document « Info-flash » est remis aux parents.

#### **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSP pour les années 2013-2014 à 2015-2016**

Monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint, présente le plan de triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSP. Le Comité de parents appuie les modifications proposées au plan triennal.

#### **Budget de fonctionnement 2012-2013 du Comité de parents**

Le Comité de parents a adopté le budget 2012-13 d'un montant total de 21,250\$, tel que présenté par Monsieur Jacques Coiteux, trésorier. Voici le lien vers le site où se trouvent les documents présentés pour que les membres puissent faire les demandes de remboursement des frais : <http://www.csp.qc.ca/www/cp-cp-cl.asp>

#### **Financement public de l'enseignement privé : prise de position de la Fédération des Comités de parents du Québec**

Lors du dernier Conseil général de la FCPQ qui s'est tenu les 23 et 24 novembre derniers, il a été résolu que le statu quo sur le financement de l'école privée n'est pas une option. La fin du financement du secteur privé doit être utilisée de manière à assurer le respect des parents ; doit permettre à tous les enfants de réussir ; doit assurer une actualisation se faisant de manière progressive et doit être faite selon une démarche qui comprend des conditions similaires pour tous les établissements, publics et privés et dans une réalité financière acceptable pour tous les citoyens.

#### **À surveiller dans vos CÉ**

Plan de lutte à l'intimidation.

**Prochaine réunion :** Le jeudi 24 janvier 2013

L'ordre du jour sera disponible sur le site <http://www.csp.qc.ca/www/cp-cp-oj.asp>